

Séance du 7 avril 2017

Le 7 avril 2017, à 20h h, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Armand NEU, maire, à la suite de la convocation adressée par le Maire le 4 avril 2017.

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	14

Membres présents :

Monsieur Armand NEU, Monsieur Raymond GROMCZYK, Monsieur Dominique FINKLER, Madame Laurence WOTHKE, Madame Marie-Jeanne SCHULLER, Monsieur Jean-Martin NEU, Monsieur Yvon PETIT, Monsieur Gilbert HOUTH, Madame Eliane STAEHLE, Madame Florence ZINS, Madame Alexandra ESCHENBRENNER, Madame Sandrine BACH, Madame Laurette CHATILLON, Monsieur Vincent DERR.

Membres absents excusés :

Monsieur Gilles BOTZUNG.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV de la réunion du 3 mars 2017
- 2) Comptes administratifs 2016
- 3) Comptes de gestion 2016
- 4) Affectation des résultats 2016 : budget principal
- 5) Vote des taux des trois taxes directes locales
- 6) Demandes de subvention des associations
- 7) Budgets primitifs 2017
- 8) Divers

1. Approbation du PV du 3 mars 2017

Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité le PV de la séance du 3 mars 2017.

2. Comptes administratifs 2016

Nomenclature : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

a) Budget principal

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Raymond GROMCZYK, adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Armand NEU, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

a) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2016, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement	Fonctionnement	Cumulé
Recettes	831 275.83	825 126.93	1 656 402.76
Dépenses	664 039.10	716 507.10	1 380 546.20
Résultat année N	167 236.73	108 619.83	275 856.56

b) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

c) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

d) vote et arrête, à l'unanimité des présents, les résultats tels que résumés ci-dessus.

b) Budget lotissement Bellevue

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Raymond GROMCZYK, adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Armand NEU, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

a) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2016 du lotissement, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement	Fonctionnement	Cumulé
Résultat année N	- 138 858.80	51 984,00	-86 874,80
Résultat année N-1	- 1 283.59	0	-1 283,59
Résultat global	- 140 142.39	51 984,00	- 88 158.39

b) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

c) vote et arrête, à l'unanimité des présents, les résultats tels que résumés ci-dessus.

c) Budget lotissement A l'Orée des Champs

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Raymond GROMCZYK, adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Armand NEU, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

a) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2016 du lotissement, A l'Orée des Champs, pour lequel aucune écriture n'a été passée et qui peut donc se résumer ainsi :

	Investissement	Fonctionnement	Cumulé
Recettes	0,00	5 022,20	5 022,20
Dépenses	- 5 022,20	- 5 022,20	- 10 044,40
Résultat année N	- 5 022.20	0,00	- 5 022.20

b) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

c) vote et arrête, à l'unanimité des présents, les résultats tels que résumés ci-dessus.

3. Comptes de gestion 2016

Nomenclature : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2016 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur pour l'exercice 2016, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états de restes à payer, aussi bien pour le budget principal que pour le budget annexe lotissement Bellevue et le budget annexe lotissement A l'Orée des Champs ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les *opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures* ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 sur le budget principal et les deux budgets lotissements ;

2° Statuant sur l'exécution du budget principal et des deux budgets lotissement de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 pour les budgets suivants :
 - budget principal,
 - budget lotissement Bellevue,
 - budget lotissement A l'Orée des Champs

n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

4. Affectation des résultats 2016 : budget principal

Nomenclature acte : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

Budget principal

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Armand NEU, maire,

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement du même exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître en section d'investissement un excédent de **167 236,73** euros, et un résultat excédentaire à la clôture de l'exercice précédent de **12 184,24** euros, soit un résultat cumulé de **179 420,97** euros,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître en section de fonctionnement un résultat de **108 619,83** euros
- Constatant par ailleurs qu'il existe des restes à réaliser en section d'investissement en dépenses de **78 730** euros,

Décide :

- d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement, au compte 1068 du budget primitif 2016, à hauteur de **108 619.83** euros
- de reporter l'excédent d'investissement de **179 421** euros à l'excédent antérieur (compte 001) de la section d'investissement du budget primitif 2016.

5. Vote des taux des trois taxes directes locales

Nomenclature acte : 7.2 Fiscalité

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2017, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 306 607 euros,

Considérant les résultats excédentaires de l'exercice 2017 et, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition, à savoir :
 - Taxe d'habitation 10,64 %
 - Foncier bâti 12.43 %
 - Foncier non bâti 57.35 %

- charge Monsieur le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

6. Demandes de subvention des associations

Nomenclature acte : 7.5 Subventions

Monsieur le Maire soumet au conseil les demandes de subvention reçues des associations.

- Club canin d'Enchenberg,
- AFRP (Association Française des Premiers Répondants),
- Amicale des Sapeurs Pompiers.
-

Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

- AFRP (Association Française des Premiers Répondants) : 150 euros
- Amicale des Sapeurs Pompiers :
 - Pour le paiement de la cotisation annuelle à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers Actifs et Anciens : 800,00 euros
 - Pour les équipements réalisés à l'investissement : 20 % d'une somme de 1 031,80 €, soit 206,36 euros
 - Pour l'achat de plusieurs équipements lors de la manifestation « Jeux Intervillages » 101,88 euros
- TOTAL 1 108,24 euros**

7. Budgets primitifs 2017

Nomenclature acte : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

a) Budget principal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions relatives au budget 2017 qui se résumant comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	812 550	812 550
Investissement	735 030	735 030

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif proposé.

b) Budget lotissement Bellevue

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions relatives au budget 2017 qui se résumant comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	49 328	49 328
Investissement	89 443	89 443

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif proposé.

c) Budget lotissement A l'Orée des Champs

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions relatives au budget 2017 qui se résumant comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	300 000	300 000
Investissement	305 023	305 023

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif proposé.

8. Divers

Droit de Prémption Urbain

Nomenclature acte : 2.3 Droit de préemption urbain

Dans le cadre de la délégation accordée par le conseil municipal dans sa délibération du 31 octobre 2012 et du 25 avril 2014 prise en application des articles L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que les articles 2122-17 et L2122-19, Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ces délégations :

DECISION N° 2017-DEC-02

Déclaration d'Intention d'Aliéner N° **DPU 05753517S0002** portant sur l'immeuble **sis section 5, parcelles 287/96, rue de la Gare,**

DECISION N° 2017-DEC-03

Déclaration d'Intention d'Aliéner N° **DPU 05753517S0003** portant sur l'immeuble **sis section 3, parcelle 88, rue de Hoelling,**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été débattus, le maire lève la séance à 21 h 35.

Table des matières

Séance du 7 avril 2017	1
1. Approbation du PV du 3 mars 2017.....	1
2. Comptes administratifs 2016.....	1
a) Budget principal.....	1
b) Budget lotissement Bellevue.....	2
c) Budget lotissement A l’Orée des Champs.....	2
3. Comptes de gestion 2016.....	3
4. Affectation des résultats 2016 : budget principal.....	4
Budget principal.....	4
5. Vote des taux des trois taxes directes locales.....	4
6. Demandes de subvention des associations.....	5
7. Budgets primitifs 2017.....	5
a) Budget principal.....	5
b) Budget lotissement Bellevue.....	6
c) Budget lotissement A l’Orée des Champs.....	6
8. Divers.....	6
Droit de Prémption Urbain.....	6

Suivent les signatures.

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Emargement</i>
<i>Mme BACH Sandrine</i>	
<i>M. BOTZUNG Gilles</i>	
<i>Mme CHATILLON Laurette</i>	
<i>M. DERR Vincent</i>	
<i>Mme ESCHENBRENNER Alexandra</i>	
<i>M. FINKLER Dominique</i>	
<i>M. GROMCZYK Raymond</i>	
<i>M. HOUTH Gilbert</i>	
<i>M. NEU Armand</i>	
<i>M. NEU Jean-Martin</i>	
<i>M. PETIT Yvon</i>	
<i>Mme SCHULLER Marie-Jeanne</i>	
<i>Mme STAEHLE Eliane</i>	
<i>Mme WOTHKE Laurence</i>	
<i>Mme ZINS Florence</i>	